

ARRÊTÉ N° 2024_447

DONNANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE À M. CÔME GREVY, DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT DES SERVICES DU DÉPARTEMENT, CHARGÉ DU PÔLE RESSOURCES ET STRATÉGIES TRANSVERSALES À LA DIRECTION GÉNÉRALE

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'élection le 1^{er} juillet 2021 de M. Stéphane Troussel à la présidence du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis ;

Vu l'arrêté du président du Conseil départemental n° 2023-411 du 25 octobre 2023 donnant délégation de signature à M. Côme Grévy ;

Sur proposition du directeur général des services du Département ;

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. - Délégation est donnée à M. Côme Grévy, directeur général adjoint des services du Département, chargé du pôle ressources et stratégies transversales à la direction générale, à l'effet de signer :

- tous actes (y compris les actes de gestion et de disposition à passer en la forme notariée ou en la forme administrative), correspondances, délibérations, arrêtés, marchés, contrats divers, copies, extraits conformes et annexes aux actes du Département, se rapportant à l'administration du Département de la Seine-Saint-Denis et relatifs :

- aux affaires de finances ;
- aux affaires juridiques, de l'immobilier et des assemblées ;
- aux commandes et aux achats publics ;
- à la communication ;
- au marketing territorial et à l'attractivité ;
- à la jeunesse et à la vie associative ;
- à la coordination de la réponse aux crises ;
- en matière de gestion du personnel du pôle ressources et stratégies transversales : les avertissements et blâmes des agents de toutes les catégories.

ARTICLE 2. - Le présent arrêté abroge l'arrêté n° 2023-411 du 25 octobre 2023 donnant délégation de signature à M. Côme Grévy.

ARTICLE 3. - Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.

ARTICLE 4. - Le directeur général des services du Département est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet du Département.

Le président du Conseil départemental

Reçu pour notification
un exemplaire du présent arrêté
le

Côme Grévy

Date d'affichage du présent acte,
le

Date de notification du présent acte,
le

Certifie que le présent acte est devenu exécutoire,
le